

Concours Arctique 2021

Because of the specific vulnerability of the arctic ecosystems, acknowledged in the ‘Strategic Vision for the Arctic’ that was just adopted in Reykjavik by the Arctic Council, it is now urgent that the existing legal and strategic framework be politically upheld and implemented by all actors, in the tradition of pragmatic cooperation that prevails in the Arctic region. Specific attention should be dedicated to scientific cooperation, in order to raise awareness on both arctic and global environmental emergencies, and to give all policymakers further means to monitor the progresses made.

Le 20 mai 2021 s’est tenue à Reykjavik la 12ème réunion ministérielle du Conseil de l’Arctique. Cette réunion de clôture de la présidence islandaise, lors de laquelle de nombreux rapports scientifiques ont été adoptés, a mis en lumière la vulnérabilité spécifique des écosystèmes de l’Arctique face à un réchauffement climatique qui y est désormais trois fois plus rapide qu’ailleurs¹. Ce sommet a également montré la résilience de la coopération arctique² en faveur de la protection de l’environnement contre le réchauffement climatique. Alors qu’en 2019 les États-Unis avaient refusé d’approuver une déclaration faisant mention de la formule « changements climatiques » lors de la réunion ministérielle de Rovaniemi, une déclaration contenant une dizaine de fois cette mention a cette fois-ci été signée.

Comment, dans le cadre juridique existant, et dans cette logique de coopération³ qui est à l’œuvre en Arctique, mieux œuvrer pour y préserver l’environnement fragile ?

La fragilité spécifique de l’environnement arctique est une problématique transversale qui fait l’objet d’une coopération pragmatique (1) À toutes les échelles, il est urgent qu’une ambition politique forte soutienne la mise en œuvre effective des cadres juridiques et stratégiques existants, avec une

¹ Arctic Climate Change Update 2021.

² Emilie CANOVA, [Brève du 22 mai 2021](#), Le Grand Continent.

³ Frédéric LASSERRE, 2014, « La géopolitique de l’Arctique : sous le signe de la coopération », *Ceriscope Environnement*.

attention particulière à apporter sur la coopération scientifique, afin d'alimenter la prise de conscience de tous les acteurs. (2).

*

L'Arctique se réchauffe désormais trois fois plus vite que les autres régions mondiales, et les conséquences écosystémiques y sont plus radicales, sur l'eau et notamment sur la cryosphère, avec l'existence de boucles de rétroaction négatives accélérant les phénomènes de fonte du pergélisol, ce qui constitue un « piège climatique⁴ » ; sur la biodiversité animale et végétale également. avec une préoccupante progression des incendies de forêt, et notamment des « incendies-zombies⁵ » l'expansion d'espèces invasives, l'hybridation des espèces, autre « signal d'alarme⁶ » de la perturbation d'équilibres écosystémiques particulièrement fragiles. La vulnérabilité des sociétés autochtones est également élevée car ce sont les acteurs « dont la subsistance et la culture sont traditionnellement les plus directement liées à l'environnement »⁷, notamment face aux pollutions de l'eau et de l'atmosphère.

À cette fragilité spécifique des équilibres écosystémiques arctiques répond paradoxalement une **tradition d'approche non-réglementaire⁸ entre les Etats arctiques**. Parmi ces « formes originales de gouvernance qui font primer la coopération⁹ », l'on peut mentionner au premier plan la régulation produite dans le cadre du Conseil de l'Arctique, lequel cite l'environnement et le développement durable comme thématiques prioritaires dans sa déclaration constitutive de 1996. Sa nature juridiquement non contraignante et sa recherche de consensus ont paradoxalement permis de faire émerger des textes normatifs et contraignants. Elles ont également contribué à l'élaboration du Code polaire¹⁰, outil « novateur » de « séduction par le droit¹¹ », et, pour le vingt-cinquième anniversaire de la déclaration d'Ottawa, à l'adoption du tout premier « plan stratégique pour l'Arctique » pour la période 2021-2030,

⁴ Laure CAILLOCE, 2015, « Pergélisol : le piège climatique », *CNRS*.

⁵ Rebecca C. SCHOLTEN et alii, 19 mai 2021, « Overwintering fires in boreal forests », *Nature*.

⁶ Julien PORTIER, 2018, « Que faire de l'Arctique ? », *Les Papiers de recherche de l'ENA*.

⁷ Clara LOIZZO et Camille TIANO, 2019, *L'Arctique*, Armand Colin.

⁸ Sven G KAUFMAN, 2010, « L'océan arctique et la coopération internationale non contraignante : un défi pour la protection internationale de l'environnement », *Revue juridique de l'environnement*, vol. 35.

⁹ Clara LOIZZO et Camille TIANO, *op. cit.*

¹⁰ Camille ESCUDE, 2017, « Le Conseil de l'Arctique : la force des liens faibles », *Politique étrangère*, 3.

¹¹ Julien PORTIER, 2018, *op. cit.*

lequel mentionne dans sa déclaration liminaire la « particulière vulnérabilité » de l'environnement arctique.

*

Face à l'urgence environnementale en Arctique, il est essentiel que ce cadre juridique et stratégique existant soit appliqué et porté par une ambition politique forte de tous les acteurs.

À l'échelle du Conseil, la production d'une vision stratégique commune se fixant pour objectif la « protection des écosystèmes arctiques vulnérables » constitue une avancée : c'est la fragilité de l'environnement arctique, constatée en préambule, qui permet d'articuler le respect du cadre juridique international – la poursuite des objectifs de l'accord de Paris et le respect de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – avec la coopération au sein du Conseil.

La coopération en cas de déversement d'hydrocarbures, traduite dans le traité de Kiruna en 2013, doit continuer à faire l'objet d'exercices fréquents dans des conditions réalistes. **La coopération scientifique, laquelle a donné lieu en 2017 au traité de Fairbanks, doit faire l'objet d'une attention toute particulière en ce qu'elle alimente la prise de conscience collective.** La prise en compte des connaissances des peuples autochtones sur l'environnement, citée par l'accord de Paris, est systématiquement déclinée dans la vision stratégique. Toutefois, le rapport sur l'état de la science en Arctique en 2020 fait état d'obstacles administratifs persistants à cette coopération scientifique, ainsi que d'un engagement financier insuffisant des États. La coopération en faveur d'un moratoire sur la pêche dans l'océan arctique central doit aboutir, avec la ratification du traité d'Iulissat par la Russie, peut-être à l'occasion de sa présidence tournante du Conseil.

Au niveau national, la *peer pressure* et la volonté des États arctiques et de leurs partenaires de s'afficher comme des États soucieux de l'environnement peuvent au besoin contribuer à soutenir cette ambition politique pour l'environnement arctique. La production et la publication d'indicateurs pourrait donner lieu à une revue entre pairs d'objectifs : par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de l'accord de Paris, le rehaussement des « contributions déterminées au niveau national » ou

la présentation des « stratégies de long-terme bas carbone » ; ou encore, la transparence sur les données liées aux activités extractives et au tourisme.

Enfin, à l'échelle des pays alliés et observateurs, et notamment de l'Union européenne, l'intérêt pour l'Arctique et pour sa protection doit nécessairement passer par des objectifs de réduction des émissions carbonées encore plus ambitieuses que l'accord de Paris¹².

*

La fragilité de l'environnement arctique constitue ainsi un laboratoire de l'action internationale climatique du XXI^e siècle. C'est toutefois cette fragilité même qui permet précisément l'émergence d'une action et d'un espoir collectifs, à l'instar de la fragilité chantée par le poète Rolf Jacobsen :

« It's so delicate, the light. [...]

So let's be gentle with it.

Cherish it.

So it will come again in the morning.

We hope.¹³ »

(7996 signes)

Juliette MARION (élève de l'ENA, promotion Aimé Césaire)

¹² Romain CHUFFART et Andreas RASPOTNIK, 2019, "The EU and its Arctic spirit: Solving Arctic climate change from home?", *European View*.

¹³ Traduction anglaise par Robert HEDIN.